

5 ans au service de nos aînés et de toutes les personnes en perte d'autonomie. Si la crise a mis en avant les personnes les plus vulnérables, et ceux qui font front à leur côté, notre engagement a été à la hauteur pour revaloriser des professions indispensables, soutenir les familles et accompagner le désir de 9 Français sur 10 de vieillir chez soi.



« Nous sommes en train collectivement, en ce moment même, malgré la pandémie, de construire pas à pas un véritable service public de l'autonomie pour nos aînés. »

Emmanuel Macron  
Discours du 9 novembre 2021

## 1. FACE À LA TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE, UN INVESTISSEMENT HUMAIN INÉDIT

- ✓ 20 000 postes de soignants financés sur le quinquennat.
- ✓ 10 000 postes de services civiques jeunes seniors créés pour l'entraide auprès de nos aînés.
- ✓ Mise en place de formation avec 12 000 places de formation pour des infirmiers, aides-soignants et accompagnants éducatifs et sociaux.

## 2. L'ACTION DES PROFESSIONNELS LARGEMENT REVALORISÉE ET RECONNUE

- ✓ Des hausses de salaire jusqu'à 250 euros net par mois pour tous les professionnels du grand âge.
- ✓ Une carte professionnelle expérimentée dans certains départements pour reconnaître et valoriser l'action des aides à domicile.

## 3. POUR DES LIEUX DE MIEUX VIEILLIR ET DES SOINS DE MEILLEURE QUALITÉ

- ✓ Plus de 2 milliards d'euros pour rénover les établissements vétustes, assurer la présence d'infirmiers la nuit et augmenter le temps de médecin coordonnateur dans tous les EHPAD. Notre action pour des EHPAD plus humains, davantage ouverts, mieux médicalisés.
- ✓ Un même prix minimum partout pour une heure de service à domicile : 22 euros/heure.

## 4. PERMETTRE DE VIEILLIR CHEZ SOI

- ✓ Mise en place de « Ma Prim' Adapt », une aide pour adapter les logements à la perte d'autonomie.
- ✓ Pour les aidants, un congé mieux indemnisé, au niveau du SMIC, la possibilité d'être relayé 24/7 pendant 6 jours d'affilée par un même professionnel et la mise en place de la plateforme maboussoleaidants.fr pour rompre l'isolement. Vous êtes 10 millions d'aidants en France.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

EN 2030, 10 000

les personnes âgées de plus de 65 ans seront plus nombreuses que les moins de 20 ans.

recrutements en EHPAD, c'est l'objectif fixé pour 2025.

+100 EUROS

d'augmentation pour le minimum vieillesse et l'allocation adulte handicapé.

SIMPLIFIER

Grâce au service d'aide à domicile unifié avec un interlocuteur unique pour les familles et les personnes en perte d'autonomie et au versement en temps réel des aides sociales et fiscales des services à la personne.

61%

C'est le nombre d'aidants qui ont une activité professionnelle.